



Commune
de Montreux-Vieux

COMMUNICATIONS MUNICIPALES



Bulletin n°1 – Mars à Juin 2026

MOT DU MAIRE

Chères Montreusiennes, chers Montreusiens,

Vous trouverez dans ce premier bulletin toutes les informations relatives à la vie de notre commune. Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus municipaux pour leur contribution à son élaboration.

À la suite des élections, je tiens à réaffirmer notre ambition : faire de notre village un lieu de vie solidaire, dynamique et attractif, où l'entraide, la préservation de notre patrimoine, la gestion de l'eau et le soutien à la vie associative demeurent des priorités durables et partagées.

Être maire est une responsabilité importante : celle de servir sa commune avec engagement et dévouement. Animé par l'attachement profond que je porte à mon village natal et entouré d'une équipe renouvelée, je me suis engagé à donner le meilleur de moi-même au service de l'intérêt général.

Un nouveau mandat s'ouvre aujourd'hui. À nous d'en écrire les prochaines pages avec engagement, détermination et enthousiasme, dans un esprit constant de concertation, de cohésion et de sérénité. En mettant en commun nos compétences et nos énergies, nous poursuivrons un objectif unique : le bien-être de tous les habitants et le développement harmonieux de notre commune.

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



De g. à d. au premier plan :

Antoine Patrick, 3^{ème} Adjoint,
SCHORR Pauline, 2^{ème} Adjointe,
WILHELM Patrick, Maire,
CONRAD Jean-Louis, 1^{er} Adjoint

De g. à d. au second plan :

PIALAT Catherine, DRAVIGNEY Rémi,
BRIANT Ophélie, RICHARD Gérald,
BARBEAU Laetitia,
CONEDERA Orlando, DARCO Nicole,
LAINE Daniel, DUCHEMAN Laura,
TISSERAND-MOUREY Valérie,
GEISS Jean-Claude

La nouvelle équipe municipale est heureuse de s'engager au service des habitants et de notre village. Motivés, disponibles et tournés vers l'avenir, nous avons à cœur de faire aboutir des projets utiles et concrets pour tous. Ensemble, nous souhaitons développer, dynamiser et faire vivre votre commune, tout en préservant son identité et sa convivialité. Nous remercions chaleureusement l'ensemble de la population pour sa confiance et son soutien.

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

• Pôle de radiologie

L'ouverture du Pôle de Radiologie est prévue prochainement. À ce jour, nous ne disposons pas encore d'une date d'ouverture.

Nous communiquerons davantage d'informations dès que possible.



• Rénovation de la glacière

La glacière a été rénovée et ses alentours nettoyés. Quelques finitions sont programmées afin de sécuriser le monument et des réflexions sont en cours afin de mettre davantage en valeur ce patrimoine communal.



• EAU

Comment se positionne le prix de l'eau à Montreux-Vieux par rapport à nos voisins ?

Ces dernières années, nous avons fait le choix d'augmenter progressivement le prix de l'eau à Montreux-Vieux. Malgré cette évolution, les données au 1er janvier 2025 basées sur une consommation annuelle de 120 m³, montrent que notre prix reste inférieur à celui des communes voisines.

À titre d'exemple :

- -9 % par rapport aux villages de la Communauté de communes Sud Territoire,
- -35 % par rapport au syndicat du Haut-Bois (Chavannes-sur-l'Étang),
- -12 % par rapport au syndicat de Lutran (Montreux-Jeune).

Pour référence, au 1er janvier 2025, le prix moyen de l'eau était de 2,56 €/m³ en France métropolitaine et de 2,77 €/m³ dans le Haut-Rhin.

Quel est le coût de revient de l'eau à Montreux-Vieux ?

Sur les trois dernières années, en tenant compte des dépenses de fonctionnement et d'investissement, le coût de revient de l'eau s'établit autour de 2,37 €/m³. Ce montant correspond approximativement au tarif appliqué en 2025, ce qui signifie que le service fonctionne aujourd'hui à l'équilibre financier, mais sans marge de sécurité et réserves d'investissement.

Comment est utilisé l'argent de la vente de l'eau ?

Les recettes issues de la vente de l'eau permettent de financer environ 75 % des dépenses liées aux équipements, aux réparations de fuites et aux investissements. Les 25 % restants couvrent les redevances et autres taxes.

Pourquoi poursuivre l'augmentation de la redevance de l'eau en 2026 ?

Notre réseau de distribution a plus de 80 ans, il est fragile et d'un rendement médiocre. Il devient indispensable d'engager un programme pour des travaux de rénovation.

Par ailleurs, notre eau étant naturellement corrosive, la mise en place d'une station de neutralisation est nécessaire afin de réduire son acidité (comme évoqué lors des réunions publiques de novembre 2022 et novembre 2024).

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 avril 2026 nous avons donc pris la décision d'augmenter la redevance à 1,90€/m³ à compter du 1^{er} juillet 2026.

L'évolution du tarif vise donc à nous donner les moyens financiers de réaliser ces travaux, ainsi que d'autres opérations qui seront intégrées dans un plan pluriannuel d'investissement. Ces projets seront conduits avec l'appui et l'accord de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Comment serez-vous informés de ces travaux ?

Comme ces dernières années, nous continuerons à vous tenir informés régulièrement, à travers les bulletins municipaux et des réunions publiques.

Nous nous engageons notamment à présenter en détail les travaux prévus lors d'une troisième réunion publique à l'automne, dès que les éléments seront suffisamment avancés. Des informations intermédiaires seront également diffusées dans nos communications périodiques.

Comparatif de tarification de l'eau :

Nom Collectivité

Prix moyen TTC au 01/01/2025 (base 120 m³/an)

Montreux-Vieux	2,25
Retzwiller	2,49
Syndicat Haut-Bois (Chavannes sur l'étang)	3,04
Communauté Agglomération Grand Belfort	2,53
Dannemarie	3,37
Syndicat Intercommunal Lutran et environs	2,53

(VOIR INFO SUR LA QUALITÉ DE L'EAU 2025 → DERNIÈRE PAGE)

VIE MUNICIPALE

• Palmarès des Maisons Fleuries

La remise des prix a eu lieu le jeudi 16 avril 2026, en présence des lauréats et du jury. Le palmarès est le suivant :



1^{er} prix : M.et Mme CUENIN Daniel

2^{ème} prix : M. et Mme LALEVEE Guy

3^{ème} prix : M.et Mme SIMON Jacques

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants ainsi que les membres du jury, pour leur disponibilité et leur implication dans ce concours qui contribue à l'embellissement de notre village.

Le concours sera renouvelé cette année. **Les personnes intéressées pour faire partie du jury sont invitées à se faire connaître en mairie.**



• Fleurissement du village

La municipalité tient à adresser ses sincères remerciements à nos agents communaux pour leur engagement et le travail remarquable qu'ils accomplissent, comme chaque année, pour l'embellissement de notre village. Grâce à leur investissement quotidien, notre commune offre un cadre de vie agréable et soigné.

Un grand merci également aux habitants qui participent à cet effort collectif en fleurissant et en entretenant les abords de leurs maisons. Par ces gestes, chacun contribue à faire vivre et rayonner notre village.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu accueillant et harmonieux.



• Cérémonie du 8 mai : un moment de mémoire partagé



La commune a célébré la cérémonie commémorative du 8 Mai 1945 en présence des élus, des anciens combattants, des porte-drapeaux et de nombreux habitants venus rendre hommage aux femmes et aux hommes ayant combattu pour la liberté.

Après les discours officiels rappelant le devoir de mémoire et l'importance de transmettre les valeurs de paix aux jeunes générations, des gerbes ont été déposées au monument aux morts par le Président de l'UNC et le Maire de la commune.

La cérémonie a été accompagnée par la fanfare de Ballersdorf, dont les interventions musicales ont apporté solennité et émotion à ce moment de recueillement. Un grand merci aux enfants

venus en nombre, interpréter magistralement la Marseillaise.

À l'issue de la commémoration, les participants se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur offert par la commune, dans un esprit de convivialité et de souvenir partagé.



VIE SCOLAIRE

- **Exposition d'art libre "LA GRANDE LESSIVE"** 🧠👤

L'art s'affiche à ciel ouvert : Le RPI participe à « La Grande Lessive »

Le RPI de Montreux-Vieux/Chavannes-sur-l'Étang s'est mobilisé pour La Grande Lessive, un événement artistique mondial et éphémère.

Le principe ? Réaliser une œuvre au format A4 et l'accrocher avec des pinces à linge sur des fils tendus dans l'espace public, afin de démocratiser l'art et de tisser du lien social.

Pour cette édition, les superbes réalisations des élèves étaient exposées dans la cour du Temple de Montreux-Vieux, transformée le temps d'une journée en une véritable galerie d'art à ciel ouvert pour le plus grand plaisir des passants et des familles. Bravo aux enfants pour leur créativité !



- **École du Cirque**



Les deux classes de maternelle du RPI ont participé au mois de mai à un projet avec l'Odyssée du cirque. Quatre animateurs sont venus par deux durant 5 matinées afin de faire découvrir aux élèves les arts du cirque. Ils ont pu apprendre quelques figures avec des foulards, des cerceaux, des fleurs de douche. Ce fut très enrichissant et les élèves ont beaucoup apprécié.

- **Cross du RPI**

Les élèves des classes élémentaires du RPI ont participé à un cross le lundi 18 mai l'après-midi à proximité de l'école de Chavannes-sur-l'Étang.

Le parcours était varié entre course sur herbe, macadam, montée et descente. Malgré le temps pluvieux, la fenêtre météo favorable a tout de même permis d'effectuer l'épreuve.

Les élèves de 6 ans ont effectué 4 tours (1,8 km), ceux de 7 ans 5 tours (2,2 km) et les élèves de 8, 9, 10 ans ont parcouru 6 tours (2,6 km).

Des médailles offertes par la Coopérative scolaire ont été remises aux élèves.

Félicitations à tous les participants pour leur engagement, respect et réussite dans cette épreuve sportive.

- **Fermeture de classe**

En raison de la baisse des effectifs, l'Inspection Académique a pris la décision de fermer une classe sur le site de Montreux-Vieux du RPI Montreux-Vieux/Chavannes.

VIE ASSOCIATIVE

- **Les Mésanges**
« Section Théâtre »

La troupe de théâtre des Mésanges a une nouvelle fois rencontré un beau succès avec sa pièce « Que d'os, que d'os », jouée à 5 reprises. Le public, venu nombreux à chaque représentation, a pleinement apprécié le spectacle et a réservé un accueil chaleureux aux comédiens. Une belle récompense pour l'ensemble de la troupe et tous les bénévoles investis dans cette aventure théâtrale.



- **Association « CHAMALLOW »**



L'association soutient les projets scolaires en finançant activités et matériel pédagogique selon les besoins des enseignants.

Grâce à l'engagement des parents bénévoles et au soutien des commerçants, plusieurs manifestations sont organisées chaque année : vente de produits locaux en décembre, loto en février, carnaval avec l'association Sundgauer Suffer et son char Star Wars, ainsi que la traditionnelle boum des CM1-CM2.

Les bénévoles participent également aux Eurockéennes de Belfort afin de récolter des fonds.

La kermesse de l'école, organisée le 12 juin, a une nouvelle fois réuni petits et grands autour du spectacle des maternelles, des animations et de la traditionnelle vente de tartes flambées.

À travers toutes ces actions, l'association Chamallow œuvre pour le bonheur des enfants et remercie chaleureusement partenaires, mairies, commerçants et parents pour leur soutien.

- **Amicale des Sapeurs-Pompiers**



Les sapeurs-pompiers de Montreux-Vieux tiennent à remercier chaleureusement toute la population pour son soutien tout au long de l'année. Que ce soit lors de nos différentes manifestations, de nos repas ou encore à l'occasion de la distribution des calendriers. Votre accueil, votre générosité et votre fidélité nous touchent énormément et nous encouragent dans notre engagement au quotidien. Nous sommes heureux de pouvoir partager avec vous des moments conviviaux et festifs, et nous espérons vous retrouver nombreux lors de notre prochaine manifestation :

 **Dimanche 23 août 2026**

16€/personne

Réservations au 06.45.67.65.35



PROCHAINES MANIFESTATIONS

☐ Don du sang : nous avons besoin de vous !

L'été est là, mais les besoins en sang restent constants. Chaque jour, des patients ont besoin de transfusions pour faire face à la maladie, à un traitement ou à un accident.

Accordez-vous quelques minutes pour un geste simple, utile et solidaire : donnez votre sang. Un don peut sauver plusieurs vies.

Merci à tous les donneurs et à celles et ceux qui rejoindront la chaîne de solidarité !



✿ Fête Nationale – 11 juillet

La Commune, en partenariat avec **Montreux-Sports**, vous donne rendez-vous au **Stade de Football de Montreux-Vieux** pour une soirée festive placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Venez nombreux célébrer la Fête Nationale en famille ou entre amis et profiter d'un moment chaleureux qui se clôturera par notre traditionnel et magnifique **feu d'artifice**.

✿ Nous vous attendons nombreux !



VIE ÉCONOMIQUE

• Clap de fin pour Cors'Italia

C'est avec regrets que nous apprenons la fermeture de Cors'Italia, restaurant et épicerie fine qui animait le bas du village. Nous avons tous cru en ce beau projet qui mariait les saveurs de l'île de Beauté et de l'Italie. Malheureusement, malgré l'enthousiasme initial et l'investissement des commerçants, ces derniers sont aujourd'hui contraints de cesser leur activité. Nous tenons à saluer le travail et la passion qu'ils ont insufflés dans ce lieu.

Le bâtiment communal est désormais vacant. Nous sommes convaincus du potentiel de cet emplacement et de l'importance d'un commerce de bouche pour la dynamique de notre commune. Nous lancerons prochainement un appel à repreneur.



VIE SOCIALE

- **Les bons gestes à adopter en cas de fortes chaleurs** 🌡️

Dans le cadre des épisodes de fortes chaleurs, la mairie invite les personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou fragilisées par la santé) à se faire connaître et à s'inscrire auprès de la mairie.

Cette inscription permet à l'équipe municipale de porter une attention particulière aux personnes concernées durant les périodes de canicule et de maintenir un contact régulier si nécessaire.

📞 **Pour toute inscription sur le registre canicule ou renseignement, merci de contacter la mairie au 03 89 25 20 87 aux horaires habituels d'ouverture.**

N'hésitez pas également à signaler une personne isolée de votre entourage pouvant avoir besoin d'aide ou de vigilance.

Prenez soin de vous et de vos proches !



- **Les vacances approchent... pensez aux inscriptions !**

Les vacances scolaires arrivent à grands pas et vos enfants ne sont pas encore inscrits ? Découvrez dès maintenant le programme riche et varié proposé par nos structures jeunesse.

Au menu de ces prochaines semaines :

- Club ados
- Accueil de loisirs
- Animations jeunesse
- Et de nombreuses sorties et activités pour tous les âges

Ne tardez pas à réserver les places !

📄 Inscriptions sur le portail familles :

<https://sudalsacelargue.portail-familles.app/home>



SERVICES SANTÉ

**PHARMACIE
BITSCH**

 **03 89 25 24 65**

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 8h à 12h

 Pour connaître la pharmacie
de garde la plus proche,
appelez le **3237**

 **MAISON DE SANTÉ**

 **MÉDECINS**

Serge RUXER

Consultations :

Lundi - Mercredi - Vendredi
de 7h30 à 10h
(consultations libres)
et sur rendez-vous

Absent le Jeudi

 **03 89 25 22 11**

 **MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES**

**IONEL Anca
et KANIA Dominika**

 **03 89 25 22 95**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
Sauf mercredi après-midi

 **RADIOLOGUE**

Pierre HAUPTMANN

Il intervient à raison
d'une demi-journée par semaine.

Prise de rendez-vous au

 **03 89 56 60 22**

Différentes échographies possibles :
abdominale, abdomino-pelvienne,
rénale, cervicale et thyroïdienne,
les parties molles (muscles, tendons,
articulations, plan sous-cutané,
ganglions), testiculaire, prostate,
mammaire.

Carnet de vie

• LES MOMENTS QUI COMPTENT •



NAISSANCES

19/01 : Célia GOTTI
11/05 : Jade BURGER AUBERTIN
19/05 : Apolline RITTER



GRANDS ANNIVERSAIRES

03/01 : Jeannine MERCELAT (95 ans)
03/01 : Gérard TRABOLD (80 ans)
18/01 : Antoinette GREINER (85 ans)
12/02 : Nérino DE PAULI (80 ans)
22/02 : Jean-Marie DARCCQ (80 ans)
27/02 : Josiane PILLOT (80 ans)
14/04 : Carmela SOPPELSA (80 ans)
21/05 : Jean-Pierre SCHWARTZENTRUBER (80 ans)
24/06 : André FREYBURGER (85 ans)



DÉCÈS

10/03 : Serge BOSTVIRONNOIS
20/03 : Paul DEMANGE
27/03 : Jean-Marc LOVY
19/04 : Joël BERCHTOLD
10/06 : Christiane HARTMANN

Nouveaux habitants et entreprises

Vous venez de vous installer dans la commune ?

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de vous déclarer en mairie en complétant une fiche de renseignement auprès du secrétariat.

Cette démarche concerne également les entreprises, commerçants, artisans et professions libérales nouvellement installés sur la commune.

Merci de votre collaboration.

FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Nous vous informons que les bureaux de la
Mairie et de l'**Agence Postale** seront fermés

du 10 août au 22 août 2026 inclus.

Pendant cette période, les **colis** et les
lettres recommandées seront à récupérer au



Bureau de Poste de Dannemarie.

Merci de votre compréhension.



INFOS PRATIQUES & RAPPELS



SERVICE BENNE VÊTEMENTS



LIEU : Cour du dépôt communal
(arrière salle des fêtes)



HORAIRE :
CHAQUE SAMEDI
10H - 12H

✓ CONSIGNES :



1. Vêtements en sacs FERMÉS



2. UNIQUEMENT textiles autorisés (vêtements, linge, chaussures)



3. NE RIEN DÉPOSER D'AUTRE

🙏 Ensemble, gardons l'espace propre ! Merci pour votre civisme 😊

COMMUNE DE MONTREUX-VIEUX



Bien vivre ensemble :

prenons soin de nos trottoirs et de nos rues !

Bonjour à toutes et à tous ! 🌞

Le charme de notre commune dépend de ses espaces publics, mais aussi du soin que chacun apporte aux abords de sa propriété.

Pour que nos rues restent accueillantes, sûres et accessibles à tous (notamment aux poussettes, aux personnes âgées ou à mobilité réduite), un petit rappel de civisme et de réglementation.

Saviez-vous que l'entretien du trottoir et des végétaux devant chez soi est à la charge de chaque habitant (propriétaire ou locataire) ?

Un petit geste
chacun,
un grand confort
pour tous !

🧹 CÔTÉ TROTTOIR : PROPRE ET DÉGAGÉ

Chacun est tenu de balayer le trottoir situé devant sa maison ou son immeuble.



Au printemps/été

On élimine les mauvaises herbes qui poussent au pied des murs ou dans les interstices (sans produits chimiques, pour préserver notre environnement ! 🌱).



À l'automne

On ramasse les feuilles mortes.



À l'hiver

On déneige ou sale en cas de verglas pour éviter les glissades.



✂️ CÔTÉ JARDIN : UNE TAILLE RÉGLEMENTAIRE

Les arbres, arbustes et haies qui dépassent sur la rue peuvent vite devenir gênants, voire dangereux.



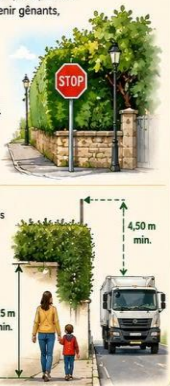
PAS DE DÉBOREMENT :

Vos plantations ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Elles ne doivent jamais masquer les panneaux de signalisation ou l'éclairage public.



LA BONNE HAUTEUR :

Les branches doivent être coupées afin de laisser le passage totalement libre sur le trottoir pour les piétons, et une hauteur suffisante sur la chaussée pour le passage des camions de collecte des déchets ou de secours.



POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Ce ne sont pas seulement des règles, c'est avant tout un geste de respect mutuel. Un trottoir propre et une haie bien taillée, c'est l'assurance d'un village où il fait bon se promener en toute sécurité.

Un grand merci 🌸

à nos agents communaux qui s'occupent chaque jour de embellir nos espaces publics, et un immense merci à vous tous pour votre précieuse contribution au quotidien ! 🌸



Prenez soin de vous et de votre voisinage ! 🌱

! INTERDICTION ! DE LAVER SON VÉHICULE À DOMICILE

PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE L'EAU !



Le lavage des voitures, motos, utilitaires et autres véhicules à domicile est **INTERDIT** lorsque les eaux de lavage sont rejetées vers :

- la voie publique
- les caniveaux
- les réseaux d'eaux pluviales

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Les eaux de lavage contiennent :

- Détergents et produits chimiques
- Huiles et hydrocarbures
- Résidus de freinage et autres polluants

Ces substances polluent les sols, les rivières et les nappes phréatiques.



LA BONNE SOLUTION

Utilisez les stations de lavage professionnelles équipées de systèmes de récupération et de traitement des eaux usées.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Article 7 du décret n° 2003-462 du 21 mai 2003

Le non-respect de cette interdiction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

AMENDE JUSQU'À 450 €



ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT !



Merci de votre compréhension et de votre civisme.



MAIRIE DE
votre commune



VIGILANCE CAMBRIOLAGE

*Pendant les vacances
ou absences prolongées*

Ensemble, restons vigilants pour protéger nos habitations !



Prévenez votre entourage

Informez une personne de confiance (famille, voisin, ami...) de votre absence. Elle pourra surveiller votre domicile : relever le courrier, ouvrir les volets, donner l'alerte en cas d'anomalie.



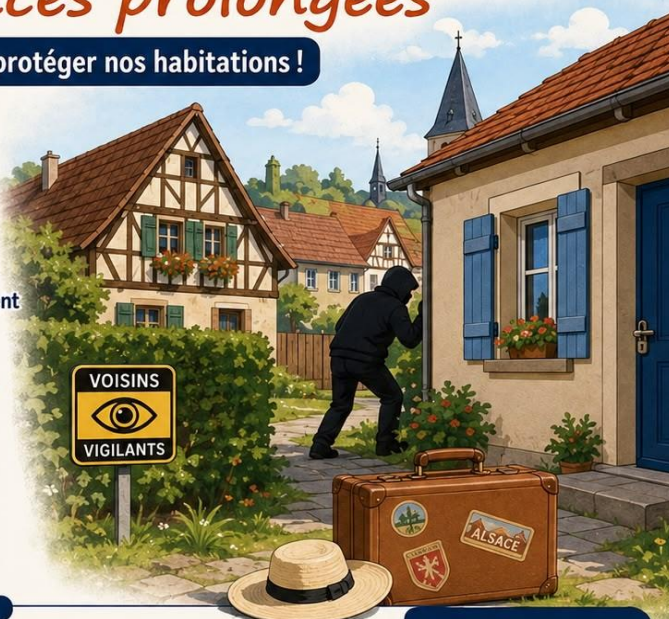
Soyez attentif à votre environnement

Signalez tout individu ou véhicule au comportement suspect. Utilisez l'application **Voisins Vigilants** ou contactez la gendarmerie.



Protégez votre habitation

Fermez soigneusement portes, fenêtres, volets et portail. Activez votre alarme si vous en avez une. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles.



LES BONS RÉFLEXES AVANT DE PARTIR



Simulez une présence avec un minuteur pour les lumières, la télévision...



Faites suivre votre courrier ou faites-le retirer régulièrement.



En cas de doute, composez le 17 (Gendarmerie)

Voisins Vigilants

Une communauté attentive et solidaire pour un village plus sûr !



*Bien fermer son habitation,
c'est partir l'esprit tranquille !*



LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS. MERCI POUR VOTRE VIGILANCE ! ❤

LE SIGNALER

**VOUS L'AVEZ VU ?
SIGNALÉZ-LE !**



Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : referentfa68@gmail.com
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.



LES ENJEUX



Protection des populations : le frelon s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins).



Protection de la biodiversité : 1 seul nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 Kg d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation.



Protection de l'apiculture : Entre 20 et 25 % de pertes de colonies sont dues au frelon asiatique !
Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de récolte.

FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel. Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

FRELON ASIATIQUE

**S'INFORMER
LE RECONNAÎTRE
LE SIGNALER**



**PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ,
AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

Une espèce classée exotique envahissante par l'Union européenne.
Un nuisible qui prolifère depuis 2023 dans le Haut-Rhin,
dernier département de l'hexagone envahi.



L'équipe municipale.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.



ZONE DE DISTRIBUTION : MONTREUX VIEUX

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2024 : A	

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																				
Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 924 personnes sur 1 commune (MONTREUX-VIEUX). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MONTREUX VIEUX ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MONTREUX VIEUX » qui assure l'exploitation du réseau.	<table> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td><td> Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2024, 2025 </td></tr> <tr> <th>NITRATES</th><td>A Bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 32 mg/L Valeur maxi : 32 mg/L </td></tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.</td><td> Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 194 Valeur maxi : 0,02 microgramme/L </td></tr> <tr> <th>SOMME DE 20 PFAS</th><td>A Bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,012 microgramme/L Valeur maxi : 0,012 microgramme/L </td></tr> <tr> <th>FLUOR</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,05 mg/L Valeur maxi : 0,05 mg/L </td></tr> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2024, 2025	NITRATES	A Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 32 mg/L Valeur maxi : 32 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 194 Valeur maxi : 0,02 microgramme/L	SOMME DE 20 PFAS	A Bonne qualité	Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,012 microgramme/L Valeur maxi : 0,012 microgramme/L	FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,05 mg/L Valeur maxi : 0,05 mg/L
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité																				
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2024, 2025																				
NITRATES	A Bonne qualité																				
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 32 mg/L Valeur maxi : 32 mg/L																				
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité																				
Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 194 Valeur maxi : 0,02 microgramme/L																				
SOMME DE 20 PFAS	A Bonne qualité																				
Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,012 microgramme/L Valeur maxi : 0,012 microgramme/L																				
FLUOR	A Très bonne qualité																				
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,05 mg/L Valeur maxi : 0,05 mg/L																				

Quelques conseils

ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 12/05/2026

UDI 068000899

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau douce
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 7,25 °f Valeur maxi : 7,3 °f
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau aggressive
Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau aggressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4